



TITRE : Travail sous l'enceinte de sécurité biologique (ESB)

AUTEURE : Claire Fournier, ASB.

OBJECTIF : Cette PON a pour objectif d'informer les utilisateurs sur les lignes directrices des enceintes de sécurité biologique (ESB) en conformité aux attentes du CGRB.

NIVEAUX DE CONFINEMENT : 1 et 2.

RÉFÉRENCE : 1- Comité de Gestion des Risques Biologiques de l'UQAC, 2 - Norme Canadienne sur la Biosécurité, 2^e édition, Agence de la santé publique du Canada, 2015.

1. ENCEINTE DE SÉCURITÉ BIOLOGIQUE (ESB)

Une enceinte de sécurité biologique de classe II empêche la fuite de particules dans l'environnement du travailleur et prévient les contaminants de l'environnement de pénétrer dans l'ESB.

1.1 Certification des ESB

- Les ESB doivent être certifiées par une compagnie externe 1 fois par année.
- Les ESB doivent être désinfectées 1 fois par année au complet, extérieur et intérieur, grilles incluses.

1.2 Préparation au travail dans la hotte

- Désinfecter les surfaces de l'ESB avec de l'éthanol 70% ou isopropanol 70%.
- Placer uniquement les articles dont vous aurez besoin sous la hotte.
 - Ces articles doivent préalablement être désinfectés à l'éthanol 70% ou isopropanol 70%.
- S'assurer que l'avant et l'arrière des grilles ne sont pas bloqués par le matériel.
- Effectuer un cycle UV d'au moins 15 min, éteindre la lampe UV et allumer la lumière visible. S'assurer que la ventilation est en fonction depuis au moins 5 min avant de commencer les manipulations.

2.2 Travailler dans la hotte

- Règlements vestimentaires PON-01 (porter le sarrau et les gants en tout temps).
- Porter une 2^e paire de gants pour le travail avec du NC2.
- Faire attention pour ne pas perturber le flux laminaire.
 - Éviter les grands déplacements lors des manipulations.
 - Prévoir tout le matériel nécessaire avant de commencer à manipuler.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

COMITÉ DE GESTION DES RISQUES BIOLOGIQUES (CGRB)

- Diviser votre surface de travail en trois zones : zone stérile, zone de travail et zone de déchets.
- Garder le matériel contaminé (p. ex. : rejets) dans le fond de la hotte. Aucun matériel contaminé ne doit sortir de la hotte sans être contrôlé; déchet liquide avec de l'eau de javel et déchet solide (embout, pipette, etc.) dans un sac biorisque fermé.
- Travailler entre 10 et 15 cm à l'intérieur de la hotte. Ne jamais appuyer les avant-bras sur la grille.
- Jeter les liquides contaminés dans un rejet en évitant les éclaboussures; utiliser un béccher avec un entonnoir inversé ou un erlenmeyer avec une tige sous vide contenant de l'eau de javel non diluée (évaluer un volume de 10 % (minimum) d'eau de javel finale).
- Garder les contenants fermés quand ils ne sont pas utilisés pour minimiser le risque de déversement et de contamination.

2.4 Arrêt de la hotte

- Laisser le ventilateur fonctionner au moins 5 minutes pour purger la hotte avant de décontaminer.
- Décontaminer tout le matériel et équipement avec de l'éthanol 70 % ou isopropanol 70 % avant de les retirer de la hotte.
- Décontaminer toutes les surfaces avec de l'éthanol 70 % ou isopropanol 70 %.
- Allumer la lampe UV pendant 15 minutes.
- L'ESB doit être fermée à la fin de la journée de travail.

3. PROCÉDURES D'URGENCE

Les incidents, les accidents et les déversements majeurs doivent être signalés immédiatement à la Sécurité (poste 5015), au responsable du laboratoire et l'ASB. Se rapporter au PON-02 et PON-07.